



## All Purpose Virex® Disinfectant Cleaner

Numéro de révision: 4

Date de révision: 2018-07-31

### 1. IDENTIFICATION

**Nom du produit:** All Purpose Virex® Disinfectant Cleaner  
**Code du produit:** CBD540533, CBD540540, CBD540557  
**FDS #:** MS0801134  
**Utilisation recommandée:** • Désinfectant  
**Utilisations déconseillées:** Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées

**Producteur, importateur, fournisseur**  
 Siège social aux États-Unis  
 Diversey, Inc.  
 P.O. Box 19747  
 Charlotte, NC 28219-0747  
 Phone: 1-888-352-2249  
 Adresse Internet pour fiche de données de  
 sécurité : [www.diversey.com](http://www.diversey.com)

Siège social au Canada  
 Diversey, Inc. - Canada  
 3755 Laird Road Units 8-11  
 Mississauga, Ontario L5L 0B3  
 Phone: 1-800-668-7171

**Numéro de téléphone d'appel d'urgence** 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification du produit non dilué

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2A  
 Toxicité systémique sur un organe cible Catégorie 2  
 précis (exposition répétée)



**Mention d'avertissement:**

**Avertissement.**

#### Déclarations sur les risques et la sécurité

**CAUSE DES IRRITATIONS OCULAIRES GRAVES. PEUT CAUSER DES DOMMAGES AUX ORGANES À LA SUITE D'EXPOSITIONS PROLONGÉES OU RÉPÉTÉES.**

Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Porter des lunettes anti-éclaboussures chimiques et des gants résistants aux produits chimiques. Do not breathe mist or spray. Consulter un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables.

**Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA)** - Sans objet

**Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA)** - Sans objet.

### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

## Ingrédients classifiés

Composant(s)	CAS #	% en poids
éther butylique de glycol diéthylène	112-34-5	5 - 10%
Sel de ÉDTA tétrasodium	64-02-8	1 - < 3%
n-Alkyl chlorure de diméthylbenzylammonium	68391-01-5	> 0.1 - < 1%
Chlorures de n-alkyl diméthyl éthyl benzyl ammonium	68956-79-6	> 0.1 - < 1%

\*Les pourcentages exacts sont retenues à titre de renseignements commerciaux secrets

## 4. PREMIERS SOINS

### Produit Non Dilué:

**Les Yeux:** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux.

**Par voie cutanée:** Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

**PAR INHALATION :** Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

**Ingestion:** Si une grande quantité est avalée ou que les symptômes se développent, consulter un médecin.

**Symptômes/effets les plus importants :** Irritation.

**Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur** Sans objet.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Méthodes particulières d'intervention

Aucune méthodes spéciale n'est requise

### Moyen d'extinction approprié

Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié.

### Dangers spécifiques

Sans objet.

**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants:** Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:** Pas d'information disponible.

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

### Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :

Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

## 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

**Manipulation:** Éviter le contact avec la peau et les yeux. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

**Entreposage:** Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

**Niveau d'aérosol (le cas échéant) :** Sans objet.

## 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Directives d'exposition:

Ce produit, tel que fourni, ne contient pas de matières dangereuses soumises à des limites d'exposition professionnelle établies par les organismes de réglementation régionaux.

### Produit Non Dilué:

#### Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc.

#### Protection individuelle

##### Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

##### Protection des mains:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

##### Protection de la peau et du corps:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

**Protection respiratoire:** Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.  
**Mesures d'hygiène:** A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**État de la matière:** Liquide

**Vitesse d'évaporation:** Pas d'information disponible.

**Seuil de l'odeur:** Pas d'information disponible.

**Point/intervalle de fusion** indéterminé

**Température d'auto-inflammation:** Pas d'information disponible.

**Solubilité dans d'autres solvants** Pas d'information disponible.

**Densité** 8.43 lbs/gal 1.011 Kg/L

**Masse volumique apparente** Pas d'information disponible.

**Point d'éclair** > 200 °F > 93.4 °C

**Viscosité:** 0 cP

**Teneur (%) en COV (composés organiques volatils):** 0 % \*

**Inflammabilité (solide ou gaz):** Sans objet.

**Sustained combustion:** Sans objet.

**Limites d'explosivité - supérieure:** indéterminé - **inférieure:** indéterminé

**Couleur: Turbidité** Transparent, **é de la couleur** Couleur claire, **primaire** Incolore **secondaire** Jaune

**Odeur: primaire** Agrumes

**Point/intervalle d'ébullition:** indéterminé

**Température de décomposition:** Indéterminé

**Solubilité:** complètement soluble

**Densité relative (relativement à l'eau):** 1.011

**Densité gazeuse:** Pas d'information disponible.

**Pression de vapeur:** Pas d'information disponible.

**Coefficient de partage (n-octanol/eau):** Pas d'information disponible.

**Phosphore élémental:** 0.00 % by wt.

**pH** 12.13

**La corrosion des métaux:** Non déterminé

\* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Reactivity:**

Not Applicable

**Stabilité**

Le produit est stable

**Produits de décomposition dangereux**

Aucun raisonnablement prévisible.

**Matières à éviter**

Acides forts. Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi.

**Conditions à éviter**

Ne pas congeler. Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Information sur les voies d'exposition probables:

Contact avec la peau, Inhalation, Contact avec les yeux, Ingestion

### Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dus à l'exposition à court et à long terme

**Contact avec la peau:** Peut irriter modérément la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs et/ou de l'inconfort transitoire.

**Contact avec les yeux:** Cause des irritations oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, des rougeurs et des larmoiements.

**Ingestion:** Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac. Symptoms may include stomach pain and nausea.

**Inhalation:** Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la toux et des difficultés respiratoires.

**Sensibilisation:** Aucun effet connu.

**Target Organs (SE):** Aucun à notre connaissance.

**Target Organs (RE):** L'exposition prolongée ou répétée à certaines des substances chimiques dans ce produit risque de provoquer des dommages aux appareil respiratoire

### Mesures numériques de toxicité

(ETA) - par voie orale (mg/kg): >5000

(ETA) - par voie cutanée >5000

(mg/kg):

aiguë (ETA) - par inhalation des >20

brumes (mg/l):

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**Écotoxicité:** Pas d'information disponible.

**Persistance et dégradabilité** Pas d'information disponible.

**Bioaccumulation:** Pas d'information disponible.

### 13. DISPOSAL CONSIDERATIONS

Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou la nourriture pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination de ce produit.

**Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) :**

Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b 4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

**Déchets des résidus / produits non utilisés (produits dilués):**

Sans objet.

**Entreposage des pesticides :**

Entreposer le contenant d'origine dans un endroit non accessible par les enfants. Il est interdit de le mettre dans un site d'enfouissement ouvert. Ne pas réutiliser le contenant vide

**Entreposage des pesticides :**

Les déchets des pesticides sont hautement dangereux. L'élimination inadéquate des pesticides excédentaires, des solutions à vaporiser et des eaux de rinçage usées constitue une violation des lois fédérales

**Éliminant du contenant :**

Rincer le contenant trois fois (ou l'équivalent). Ensuite, le faire recycler ou reconditionner, ou le perforer et l'éliminer dans un site d'enfouissement sanitaire, ou le faire incinérer ou, si les autorités provinciales et municipales le permettent, le faire brûler. Dans ce dernier cas, éviter toute exposition à la fumée

**Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) :** Non réglementé.

**Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits dilués):** Non applicable.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Déscription du connaissance DOT (voie terrestre )** NON RÉGLEMENTÉ

**Déscription du voie maritime connaissance** NON RÉGLEMENTÉ

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**Inventaires internationales**

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA).

**Réglementation des É.-U.**

**EPA Reg. No. :** 1839-83-70627

Ce produit chimique est un pesticide enregistré par l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et de l'information sur les dangers qui sont obligatoires pour les fiches de données de sécurité (FDS) et les étiquettes de produits chimiques qui ne sont pas des pesticides en milieu de travail. L'information sur les dangers telle que requise sur l'étiquette des pesticides est reproduite ci-dessous. L'étiquette du pesticide comprend également d'autres renseignements importants, y compris le mode d'emploi

CAUTION: KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. Causes moderate eye irritation. Avoid contact with eyes or clothing. Wash thoroughly with soap and water after handling and before eating, drinking, chewing gum, or using tobacco.

**CERCLA/ SARA**

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ kg)	Section 313
éther butylique de glycol diéthylène	112-34-5	5 - 10%			X

Composant(s)	CAA HAP	CAA ODS	CWA Polluants en Priorité
éther butylique de glycol diéthylène	X		

### Réglementation Canadienne

Composant(s)	CAS #	NPRI
éther butylique de glycol diéthylène	112-34-5	X

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### NFPA (National Fire Protection Association)

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

**Santé** 2

**Inflammabilité** 0

**Instabilité** 0

**Numéro de révision:** 4

**Date de révision:** 2018-07-31

**Cause de la révision:**

Sans objet

**Préparé par :**

NAPRAC

**Avis supplémentaire**

• Contient un parfum additionné - voir la description précise sous la rubrique " Odeur " de la Section 9.

*L'information de ce document est basée sur nos meilleures connaissances actuelles. Cependant, il ne constitue pas une garantie quant aux propriétés spécifiques du produit ni ne constitue pas un contrat ayant force obligatoire*